

## Règlement – 3<sup>e</sup> Concours de Nouvelles de BERRIC

- **La Médiathèque de Berric organise son troisième concours de nouvelles.**  
*La nouvelle est un texte court, comportant peu de personnages, s'appuyant sur la concentration de l'histoire et comportant une chute.*
- Le concours s'adresse à toute personne n'ayant jamais été publiée à compte d'éditeur.  
Il est divisé en deux catégories :
  - Catégorie « adultes » : pour les personnes de 18 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier 2021
  - Catégorie « jeunes » : pour les personnes de moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Le texte doit être écrit en français. Il doit être totalement inédit.  
Une appréciation sera portée sur la qualité de l'orthographe et de la syntaxe.
- Chaque texte devra s'inscrire dans le thème du Salon du Livre organisé au mois d'octobre 2021 à Berric :  
**Terroir et patrimoine.**
- Dans la forme, le texte devra :
  - Comporter entre trois et cinq pages
  - Être écrit en police Arial Taille 11 (ou Times New Roman Taille 12)
  - Comporter des Interlignes simples et des marges de 2.5cm (haut, bas, gauche, droite)
  - Être imprimé en recto uniquement
  - Comporter un titre figurant dans la partie « En-tête » de chaque page
  - Comporter le numéro de page dans la partie « Pied de page » de chaque page
  - Être adressé en quatre exemplaires en version papier et un exemplaire en version informatique par mail à l'adresse suivante : [concours.berric@gmail.com](mailto:concours.berric@gmail.com)Chaque exemplaire papier sera agrafé.
- Tous les genres (policier, science-fiction, humoristique, récit, etc.) sont admis.  
Les textes collectifs ne sont pas autorisés.  
Le texte doit être inédit, n'avoir jamais été publié ou primé.  
Chaque auteur ne peut présenter qu'un texte.  
Tout propos raciste, xénophobe, diffamatoire, injurieux ou calomnieux à l'égard d'un tiers, personne physique ou morale entraînera l'élimination du texte.
- Seules les 100 premières nouvelles de chaque catégorie seront acceptées.

# Règlement – 3<sup>e</sup> Concours de Nouvelles de BERRIC

- La participation au concours est gratuite.
  
- Les prix seront les suivants :
  - Catégorie adultes :  
Premier prix : 200€  
Prix du jury : 100€  
Prix de la médiathèque : 100€
  - Catégorie « jeunes » : livres et bandes dessinées
  
- Le premier prix est attribué par le jury et par la médiathèque.  
Le jury et la médiathèque attribuent ensuite un prix chacun.  
Le jury est composé de trois personnes, dont deux auteurs de Berric.
  
- Les textes pourront être adressés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2021.  
Un codage sera affecté à chaque auteur par les organisateurs du concours afin de garantir leur anonymat face au jury.  
La remise des prix aura lieu à la mairie de Berric.  
Les gagnants seront informés par téléphone à la fin de l'été 2021.  
Leur présence est obligatoire le jour de la remise des prix pour recevoir ledit prix.  
Tous les candidats seront informés par courrier du résultat. Pour cela, chaque candidat joindra une enveloppe timbrée libellée à son nom et à son adresse.
  
- Aucun texte ne sera retourné à son auteur.  
Les auteurs acceptent que les textes soient librement utilisés pour des parutions effectuées par la mairie et/ou la médiathèque (bulletin municipal, etc.).
  
- **La participation au concours est subordonnée à l'envoi par courrier à l'adresse suivante :**

**Mairie de Berric – Concours de nouvelles – 16 Place de l'Eglise – 56230 BERRIC  
pour le 31 juillet 2021 dernier délai (le cachet de la poste faisant foi) :**

- De 4 exemplaires du texte  
(en plus de l'envoi par mail à l'adresse [concours.berric@gmail.com](mailto:concours.berric@gmail.com) )
- D'une enveloppe timbrée libellée au nom et à l'adresse de l'auteur
- Du bulletin d'inscription.